

RAPPORT FINANCIER

2016



Le montant total des produits 2016 s'élève à 1 602 465€ alors que le montant des charges 2016 s'élève à 1 376 154€.

Le compte de résultat 2016 fait donc apparaître un excédent de 226 311€.

L'excédent 2015 était de 29 239€, il était en forte baisse par rapport à l'excédent réalisé lors de l'exercice 2014 et appelait à une maîtrise des dépenses et à la recherche de recettes supplémentaire lors de l'exercice suivant.

Ces deux objectifs ont été atteints :

D'une part, les dépenses n'augmentent que de 3,35% alors que l'activité augmente de 12,75% (25 643 journées ont été réalisées en 2016 contre 22 744 en 2015).

D'autre part, les recettes augmentent de 17,77% et dépassent le montant de 2014 qui s'élevait à 1 472 563€.

Une hausse des recettes

Cette hausse des recettes s'explique par une hausse de plus de 25% des dons, notamment grâce au fort impact de la campagne hivernale d'appel aux dons lancée à l'issue du séminaire national du Refuge qui a eu lieu les 10 et 11 décembre 2016.

Cette hausse montre l'importance des actions de communication, particulièrement des conférences au plus près des citoyens, des campagnes télévisées mais également de la campagne nationale d'affichage.

Le montant des dons, adhésions et recettes issues du financement participatif s'élève à 959 129€ pour cet exercice.

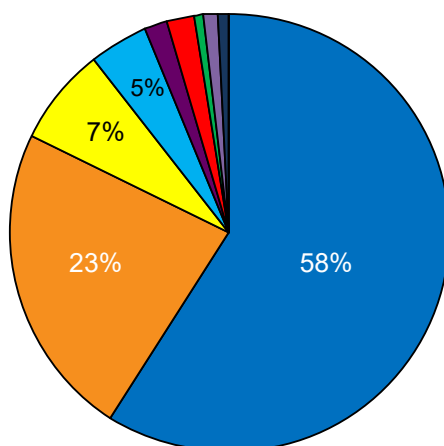
Il est important de souligner le développement du financement participatif qui témoigne de la grande adaptabilité de l'association aux nouveaux outils de collecte de fonds.

L'excédent de 226 311€ s'explique aussi par les 115 360€ de recettes issues de legs.

L'association doit poursuivre ses actions de visibilité auprès des notaires afin de multiplier les recettes issues des legs et donations.

RECETTES TOTALES 2016	%
Dons, adhésions et crowdfunding	58,95
Subventions publiques	23,23
Legs	7,20
Mécénat d'entreprise	4,56
Agence Nationale du Service Civique	1,63
Produits exceptionnels	1,84
Animations, quêtes, ventes sur stands	0,92
Participation des jeunes hébergés aux loyers	0,89
Produits financiers	0,65
Dommages et intérêt Christine Boutin	0,13
TOTAL	100,00

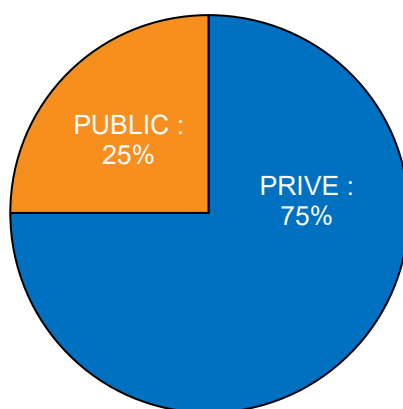
REPARTITION DES RECETTES 2016



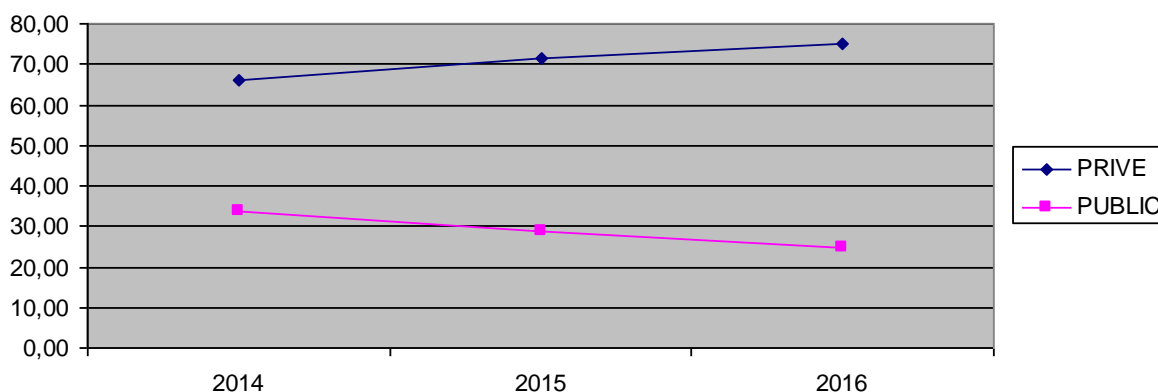
- Dons, adhésions et crowdfunding
- Subventions publiques
- Legs
- Mécénat d'entreprise
- Agence Nationale du Service Civique
- Produits exceptionnels
- Participation des jeunes hébergés aux loyers
- Animations, quêtes, ventes sur stands
- Produits financiers
- Dommages et intérêts Christine Boutin

La part des financements privés franchit le seuil de 75%, en hausse de 4 points par rapport à 2015. Les financements publics ne représentent plus que 25% des recettes du Refuge.

REPARTITION DES RECETTES 2016



EVOLUTION DU SOUTIEN DU SECTEUR PUBLIC



Cette évolution témoigne de l'indépendance financière de notre association vis à vis des financements publics.

Toutefois, la hausse de près de 2% du montant total des subventions publiques traduit une confiance renouvelée et accrue des pouvoirs publics envers l'association.

Des dépenses maîtrisées

Les dépenses ont été maîtrisées au cours de cet exercice 2016.

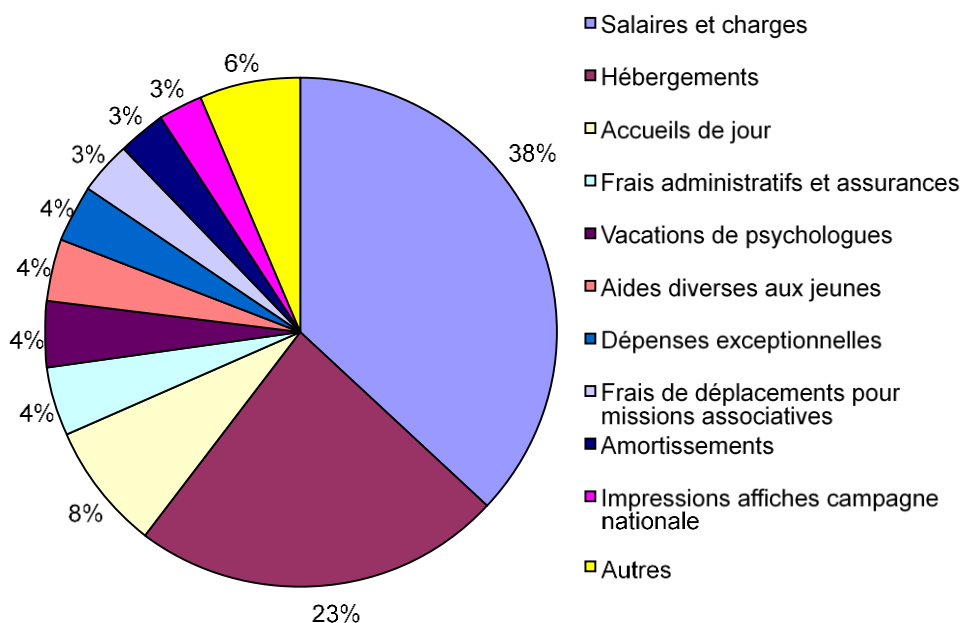
A ce titre, les frais de communication ont baissé de 32,07%, passant de 56 378€ à 38 299€ pour l'année 2016.

Les frais de déplacement ont baissé de 23,04% passant de 77 470€ à 59 623€ pour l'année 2016 et les frais d'affranchissement ont diminué de 44,50%, passant de 14 785€ à 8 205€.

EVOLUTION DE QUELQUES POSTES DE DEPENSES	2016	2015	Croissance %
Loyers Appartements-relais	213 538,00	168 490,00	26,74
Hébergements en hôtels	46 120,00	53 330,00	-13,52
Honoraires psychologues	58 155,00	60 331,00	-3,61
Salaires et charges salariales	488 036,00	467 153,00	4,47
Communication, affiches	38 299,00	56 378,00	-32,07
Frais de déplacement	59 623,00	77 470,00	-23,04
Affranchissement	8 205,00	14 785,00	-44,50
Frais de fonctionnement accueil de jour	24 297,00	26 909,00	-9,71

DEPENSES TOTALES 2016	%
Salaires et charges	37,07
Hébergements	23,08
Accueils de jour	8,26
Frais administratifs et assurances	4,36
Vacations de psychologues	4,23
Aides diverses aux jeunes	3,70
Dépenses exceptionnelles	3,67
Frais de déplacements pour missions associatives	3,31
Amortissements	3,07
Impressions affiches campagne nationale	2,78
Communication, conférences, stands...	1,23
Honoraires avocats et membres de commissions	0,87
Frais de déplacement DG, dont conférences, IMS	0,83
Honoraires expert-comptable	0,81
Honoraires commissaire aux comptes	0,55
Concours contre l'homophobie et la transphobie	0,51
Frais de déplacement du président	0,44
Documentations, livres officiels du Refuge	0,42
Impôts et taxes	0,41
Adhésion fédérations et réseau	0,40
TOTAL	100,00

REPARTITION DES DEPENSES 2016



Les salaires et charges salariales constituent le premier poste de dépenses avec plus du 1/3 du budget.

Nous trouvons ensuite les dépenses liées aux hébergements qui représentent 23,08% des dépenses, les dépenses liées aux frais de fonctionnement des accueils de jour, les dépenses liées aux frais administratifs et les vacations de psychologues.

On trouve également :

- ✓ Les frais liés à la communication et à l'organisation d'évènements nécessaires à la visibilité de la structure (clips, affiches, flyers, rubans bleus...),
- ✓ Les dépenses liées aux frais de déplacement pour les interventions en milieu scolaire et les conférences sur tout le territoire, et particulièrement en milieu rural,
- ✓ Les dépenses liées à la cohésion nationale (séminaires nationaux de délégués, psychologues et travailleurs sociaux) nécessaires à l'harmonisation des pratiques,
- ✓ Les honoraires de commissaire aux comptes, expert-comptable et avocat.

Ces dépenses maîtrisées malgré une forte augmentation de l'activité témoignent d'une volonté de l'association de maîtriser les dépenses, particulièrement les dépenses administratives.

Analyse au sein des délégations

DEPENSES AU SEIN DES DELEGATIONS	2015	2016
Salaires et charges	35,45	32,93
Hébergements	31,04	32,76
Accueils de jour	10,15	10,63
Aides diverses aux jeunes	6,22	6,83
Vacations de psychologues	6,67	6,38
Amortissements	2,75	3,79
Autres dépenses	7,72	6,68
TOTAL	100,00	100,00

Au sein des délégations, les deux principaux postes de dépenses restent ceux des charges salariales (32,93%) et des hébergements de stabilisation (32,76%).

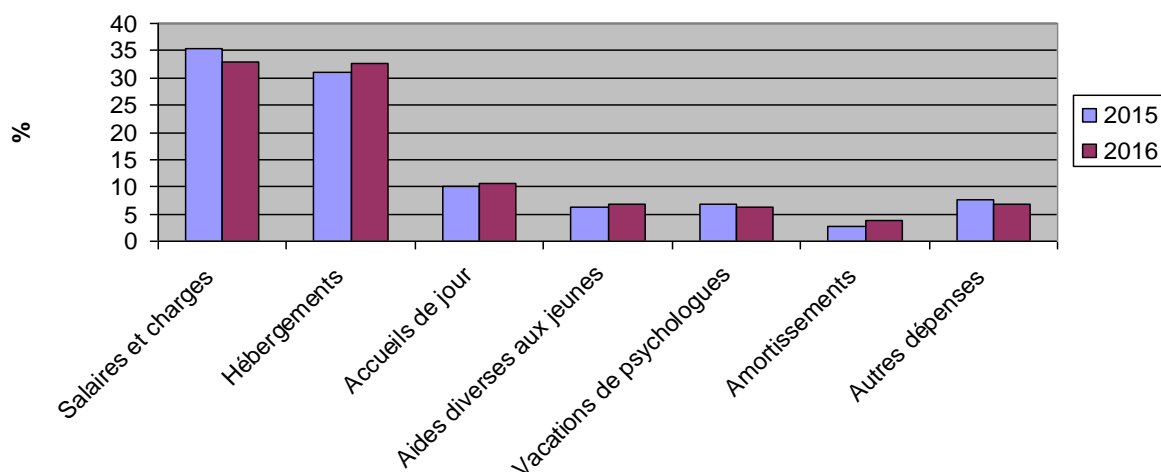
La part des dépenses liées aux hébergements de stabilisation est en hausse du fait de la forte augmentation de l'activité.

Nous trouvons ensuite les dépenses liées aux accueils de jour et les frais liés aux vacations de psychologues qui restent à des niveaux identiques.

La hausse de la part relative aux amortissements témoigne d'investissements nouveaux au sein de l'association.

Tout comme en 2015, ces chiffres traduisent des disparités au niveau des territoires, selon la présence ou non de salariés, selon la mise à disposition gratuite ou onéreuse de locaux d'accueil de jour et d'appartements-relais et selon les partenariats associatifs mis en place.

DEPENSES AU SEIN DES DELEGATIONS



DELEGATION	Résultat 2016
Alpes-Maritimes	-13 989
Bas-Rhin	-486
Bouches-du-Rhône	-34 447
Doubs	932
Corse	-332
Gironde	-26 846
Haute-Garonne	-23 231
Hérault	-61 791
Ille-et-Vilaine	972
Isère	8 470
La Réunion	-47 686
Nord	-110 702
Paris	-179 343
Pyrénées-Orientales	-21 775
Rhône	-47 207
Vaucluse	-6 672

Le tableau ci-dessus indique les résultats de l'exercice 2016 par délégation.

Ces résultats sont issus d'une comptabilité analytique rigoureuse.

Le résultat total déficitaire des délégations s'élève à - 564 133€.

Ce résultat est compensé par l'excédent du siège qui s'élève à 790 444€.

Le résultat est bien un excédent de 226 311€.

Cet excédent sera affecté en reports à nouveau et alimentera le passif du bilan en permettant à l'association d'accroître ses fonds propres.

Le prix de journée moyen est de 40,34€ par jeune.

Le coût à la place est de 14 708€, en légère baisse par rapport à 2015 et inférieur au coût moyen d'une place en CHRS qui est proche des 16 000€.

Le bilan

Le total du passif et de l'actif s'élève à 1 524 122€.

Le montant était de 1 260 474€ en 2015.

Cette hausse provient essentiellement de la hausse des disponibilités et des valeurs mobilières de placement.

Dans le haut de l'actif nous retrouvons essentiellement la valeur nette du local du siège dont l'association est propriétaire et dans le bas du bilan nous trouvons les valeurs mobilières de placements (comptes à terme) et les disponibilités sur le compte courant.

Au passif figurent essentiellement les fonds associatifs constitués essentiellement des fonds propres.

Un bémol

L'absence de remontées de production de factures par la délégation des Hauts-de-France a suscité l'inquiétude de la direction du Refuge.

Après plusieurs tentatives infructueuses d'obtention de nombreuses factures, la direction du Refuge a décidé d'ester en justice et de signaler ces dysfonctionnements à l'avocat de l'association et au commissaire aux comptes.

Deux plaintes ont été déposées et une procédure en justice est actuellement en cours à l'encontre de M. Laurent PEREZ suspecté de détournement de fonds. L'affaire est actuellement suivie par la Brigade économique et financière de Lille.

Catherine BRANDWYK
Trésorière